

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 12 février 2024 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs du ministère de la culture au titre de l'année 2024**

NOR : MICB2403234A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 12 février 2024, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2024, est fixé à 27.